

## 2.2 Taux de marge

Dans le partage de la **valeur ajoutée aux coûts des facteurs (VACF)**, le **taux de marge** rend compte de ce qui reste à disposition des entreprises – l'**excédent brut d'exploitation (EBE)** –, notamment pour rémunérer le capital et investir, une fois déduites les rémunérations salariales. En 2021, le taux de marge est de 29,9 % pour l'ensemble des **entreprises** des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers ► **figure 1**. Selon les secteurs, il varie entre 21,1 % (pour la construction) et 33,9 % (pour les transports et l'entreposage), sauf dans les activités immobilières où il est notablement plus élevé (59,5 %).

Un taux de marge élevé résulte en général de la mise en œuvre d'un capital d'exploitation important ; il n'implique pas nécessairement une **rentabilité économique** forte (l'EBE devant alors être rapporté à ce capital d'exploitation), mais il peut permettre de financer les investissements. Ainsi, en 2021, l'immobilier, avec un taux de marge de 59,5 % et un **taux d'investissement** de 93,3 %, a une rentabilité économique de seulement 3,5 %. *A contrario*, la construction, avec un taux de marge et un taux d'investissement relativement faibles (respectivement de 21,1 % et 12,2 %), a pourtant une rentabilité économique plus forte que la moyenne (12,5 % contre 8,2 %).

L'écart entre le taux de marge total et celui des entreprises employeuses est maximal dans les activités immobilières (7,7 points) en raison de la présence de nombreuses sociétés civiles immobilières sans salarié ► **figure 2**. Cet écart est également marqué dans les services aux particuliers (6,6 points) et les services aux

entreprises (3,8 points), secteurs regroupant beaucoup de très petites unités légales. En effet, le taux de marge des entreprises sans salarié atteint fréquemment 100 %. L'entrepreneur individuel, bien qu'il puisse comptabiliser une partie de ses revenus ou de ses cotisations sociales obligatoires en charges de personnel, se rémunère le plus souvent sur le résultat de son entreprise sans retenir de charges de personnel.

En 2021, tous secteurs confondus, le taux de marge des entreprises employeuses augmente par rapport à 2020 (+5,6 points). La hausse de la valeur ajoutée aux coûts des facteurs (+10,9 %) a été plus forte que celle des frais de personnel (+6,3 %). Cette hausse s'observe dans presque tous les secteurs, surtout parmi ceux impactés par l'épidémie de Covid-19, avec +27,1 points pour les transports et l'entreposage et +17,1 points pour l'hébergement et la restauration. Entre 2020 et 2021, le taux de marge augmente dans tous les secteurs, hormis pour les secteurs des activités immobilières (-0,6 point) et de l'information-communication (-0,1 point).

En 2021, la **médiane** du taux de marge des entreprises employeuses (hors micro-entrepreneurs) augmente dans toutes les catégories d'entreprises, notamment pour les **grandes entreprises** (+4,7 points), qui ont connu à la fois une importante hausse d'EBE et de VA ► **figure 3**. La médiane des taux de marge varie entre 19,0 % pour la construction et 35,2 % pour l'hébergement-restauration ► **figure 4**. Leur dispersion est assez hétérogène selon les secteurs d'activité : l'écart entre le 1<sup>er</sup> **quartile** et le 3<sup>e</sup> quartile varie entre 31 points (pour l'industrie) et 55 points (pour les activités immobilières). ●

### ► Définitions

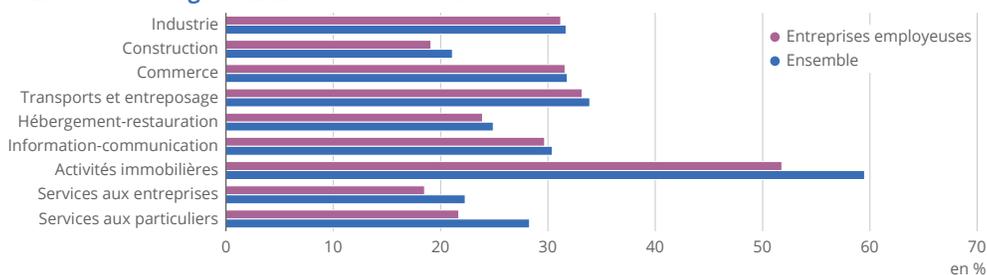
**Taux de marge, valeur ajoutée aux coûts des facteurs (VACF), excédent brut d'exploitation (EBE), entreprise, rentabilité économique, taux d'investissement, médiane, grande entreprise (GE), quartiles** : voir *Glossaire*.

## ► 1. Taux de marge en 2021

Secteur d'activité	Valeur ajoutée aux coûts des facteurs	Frais de personnel	Excédent brut d'exploitation	Taux de marge
	en milliards d'euros			en %
	a	b	c = a-b	c / a
Industrie, dont :	311,3	212,7	98,6	31,7
<i>industrie manufacturière</i>	254,8	183,2	71,5	28,1
Construction	111,2	87,8	23,4	21,1
Commerce, réparation d'automobiles et de motos	224,4	153,1	71,3	31,8
Transports et entreposage	94,4	62,4	32,0	33,9
Hébergement-restauration	38,6	29,0	9,6	24,9
Information-communication	102,1	71,0	31,1	30,4
Activités immobilières	41,3	16,7	24,6	59,5
Autres services principalement marchands	211,9	163,5	48,4	22,8
<b>Ensemble</b>	<b>1 135,1</b>	<b>796,2</b>	<b>338,9</b>	<b>29,9</b>

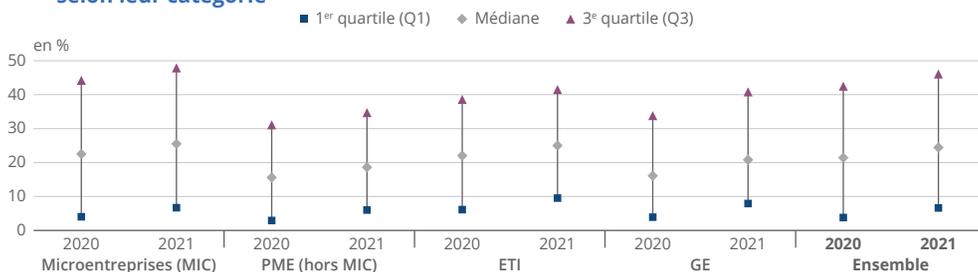
**Champ :** France, entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. **Source :** Insee, É sane.

## ► 2. Taux de marge en 2021 selon le secteur d'activité



**Champ :** France, entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. **Source :** Insee, É sane (données individuelles).

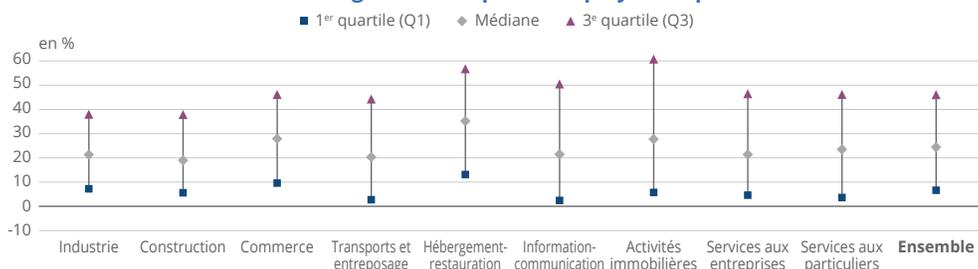
## ► 3. Distribution du taux de marge<sup>1</sup> des entreprises employées en 2020 et 2021 selon leur catégorie



<sup>1</sup> Calculé que pour les entreprises ayant déclaré une valeur ajoutée au coût des facteurs strictement positive.

**Champ :** France, entreprises employées des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, hors micro-entrepreneurs. **Source :** Insee, É sane (données individuelles).

## ► 4. Distribution du taux de marge des entreprises employées par secteur en 2021



**Note :** Le taux de marge n'est ici calculé que pour les entreprises ayant déclaré une valeur ajoutée au coût des facteurs strictement positive.

**Champ :** France, entreprises employées des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, hors micro-entrepreneurs. **Source :** Insee, É sane (données individuelles).